

----- Message d'origine -----

De : Roger ANGLARET <roger.anglaret@orange.fr>

Date : 17/04/2024 22:24 (GMT+01:00)

À : concertation@legrandclermont.fr

Objet : contribution de Puy de Dôme Nature Environnement

Monsieur,

Cette révision du SCOT entraîne une réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels de 29,5 hectares qui est très satisfaisante nous souhaitons cependant pointer le fait que les 12 ha de terres agricoles de Limagne sont à proximité de grandes villes et constitue ainsi un atout majeur pour fournir une nourriture de qualité et de proximité.

L'artificialisation des terres réduit la surface disponible pour la culture des futurs aliments, menaçant la capacité d'une région à produire sa propre nourriture et à maintenir son autosuffisance.

Des objectifs sont inscrits au Projet Alimentaire territorial du Grand Clermont – PNR Livradois-Forez ainsi que dans la loi EGalim, ils ne pourront être atteints si nous continuons de prélever des terres agricoles de cette qualité.

Avec 12 Ha et une agriculture 100% Bio en maraîchage nous pourrions subvenir aux besoins en légumes de 1130 personnes (source site Parcel).

La perte de la souveraineté alimentaire conduit à une plus grande dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, rendant les systèmes alimentaires locaux plus vulnérables aux chocs extérieurs tels que les variations de prix, les conflits ou les changements climatiques.

La récente crise agricole en témoigne.

De même les industries consomment souvent d'importantes quantités d'eau et d'autres ressources locales, mettant sous pression les écosystèmes déjà fragiles et réduisant la disponibilité des ressources pour l'agriculture et les besoins domestiques.

Les industries peuvent émettre divers polluants dans l'air, l'eau et le sol, affectant directement la santé des écosystèmes locaux et la qualité des ressources naturelles. Les terres agricoles voisines, en raison de leur besoin en eau propre et sol fertile, sont particulièrement vulnérables.

De surcroît les 12 Ha de cette terre agricole de haute qualité permettrait de faire vivre une douzaine d'agriculteurs et d'alimenter une partie de la population en paniers de légumes. Pour exemple Biau Jardin fournit 1000 paniers à l'agglomération clermontoise.

Les terres agricoles soutiennent l'économie rurale, offrant des emplois et des revenus stables pour les communautés agricoles.

Il est plus qu'urgent vu la crise agricole actuelle de préserver les terres et favoriser

leur développement économique.

Nous ne pouvons pas opposer emplois agricoles et les emplois industriels au titre que ces derniers seraient supérieurs en nombres sans prendre en compte l'ensemble des externalités négatives d'une industrie Europlasma. Par ailleurs les emplois agricoles préservant terres et biodiversité offrent des services équivalents voire supérieurs sur le long terme.

Pour ces raisons, il serait préférable d'identifier des friches industrielles qui permettraient l'implantation d'une telle usine autour de Clermont-Ferrand ou plus largement dans le Puy-de-Dôme et préserver les 12 ha de Cebazat (et les 12 ha de Sarliève Nord) à des fins de politique agricole visant la production alimentaire, la préservation de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Association Puy de Dôme Nature Environnement agrément pour l'environnement du
28 août 2023